

## **Audit du système de contrôle interne dans le processus des achats Administration fédérale des douanes**

### **L'essentiel en bref**

---

Le processus des achats de l'Administration fédérale des douanes (AFD) que le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné est principalement centralisé dans deux sections spécialisées rattachées à la division d'exploitation – section « Matériel et Imprimés » (M+D) et section « Management des techniques de l'information et de la communication » (IKTM). Il est supporté par l'application MM (gestion des stocks) du logiciel SAP qui intègre deux niveaux d'approbation, impliquant l'une des sections d'achat et l'entité ordonnatrice ou la direction pour les acquisitions de plus de 50 000 francs. Un contrôle final intervient au Service financier (FIRE) au moment de la libération du paiement. Les responsabilités rattachées à chaque niveau d'approbation sont fixées dans le Règlement d'organisation. Les collaborateurs disposant des droits d'autorisation sont désignés.

Le système de contrôle interne (SCI) du processus des achats est documenté dans des diagrammes de déroulement ainsi que dans des matrices de risques. La réorganisation en cours de l'AFD nécessite cependant une refonte de la documentation. De nouveaux diagrammes existent et les matrices de risques doivent être revues en conséquence. Ces travaux sont actuellement en cours de réalisation. Le rapport recommande d'alléger les matrices de risques et de reporter des points de contrôle dans des check-lists de travail.

Les matrices de risques responsabilisent les acheteurs sur les risques à prendre en considération dans l'exécution des tâches rattachées au processus. Les contrôles intégrés dans les matrices des risques ne font pas l'objet d'une revue systématique par les chefs de section M+D et IKTM. Le rapport recommande de matérialiser l'exécution des contrôles et la revue de ceux-ci sur la check-list de travail à conserver dans le dossier d'achat. Cet instrument de travail, à instaurer à partir d'une valeur d'acquisition à déterminer, renforce le SCI.

Les procédures d'audit effectuées dans les domaines examinés (M +D, IKTM) ont consisté à vérifier les contrôles intégrés dans le processus des achats, de la commande au paiement de la facture. Les éléments relatifs à la procédure d'acquisition (choix de la procédure, examen juridique, documentation, appel d'offres, évaluation, adjudication, publication dans simap.ch, etc.) font l'objet d'un rapport distinct du CDF (PA 14501).

Les contrôles intégrés dans le processus des achats dans les domaines examinés sont efficaces. Leur mise en œuvre et leur documentation doivent être cependant formalisées et organisées.